

**Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) /
Fonds pour la consolidation de la paix (le Fonds)**

<p>Intitulé du projet : APPUI CONSEIL STRATEGIQUE A LA REFORME DU SECTEUR DE LA SECURITE EN GUINEE</p>	<p>Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU: UNDP et HCDH</p>
<p>Personne à contacter concernant le projet :</p> <p>Lionel Laurens Directeur Pays- PNUD BP : 222, Conakry, Guinée E-mail : lionel.laurens@undp.org</p> <p>Louis-Marie BOUAKA Représentant Résident HCDH BP : 780 Conakry, Guinée Tel : 00 224 669 39 95 00 E-mail : lbouaka@ohchr.org</p> <p>Mpako Foaïeng, UNOWAS SSR Advisor UNOWAS Dakar Téléphone : 00221 775294165 E-mail : foaïeng@un.org</p>	<p>Partenaire(s) d'exécution – nom et type de partenaire (gouvernement, organisation de la société civile, etc.) :</p> <p>Présidence de la République (CNP-RSS) Gouvernement de Guinée UNOWAS</p>
<p>Site du projet : Guinée</p>	
<p>Descriptif du projet : Le projet entend inscrire le processus de la RSS dans la durabilité en renforçant l'appropriation nationale et le leadership du Gouvernement de Guinée; Les structures de gestion de la réforme du secteur de la sécurité (RSS) doivent être renforcés et intégrés au cadre organique des institutions de sécurité et de leur contrôle, afin de leur assurer une pérennité dans une logique de stratégie de sortie.</p>	<p>Montant global PBF approuvé: 1 500 000,00 USD</p> <p>Montant garanti (1ere tranche): 700 000,00 USD (HCDH : 100,238 PNUD : 599,762)</p> <p>Montant conditionnel (2e tranche)*: 800 000,00 USD (PNUD : 800,000)</p> <p>Contribution du Gouvernement: N/A Autre: N/A</p> <p>*Le budget global approuvé et le décaissement de la deuxième tranche sont assujettis au processus d'évaluation et décisionnel du PBSO et sous réserve de la disponibilité des fonds du compte PBF.</p> <p>Coût total du projet: 1500 000,00 USD</p>

	<p>Date de démarrage du projet proposée : 1^{er} Janvier 2017</p> <p>Date d'achèvement du projet proposée : 30 juin 2018</p> <p>Durée totale (en mois) : 18 mois</p>
<p>« Score » sur l'égalité entre les sexes (« Gender Marker ») : 2</p> <p>Le projet apporte une attention particulière à l'égalité entre les sexes : l'appropriation et l'opérationnalisation de la Stratégie sectorielle Genre des FDS interviendra dorénavant à un niveau stratégique, ce qui permettra de faire avancer la prise en compte du genre au sein des FDS à travers l'instauration des répertoires de compétences féminines , l'organisation d'ateliers de sensibilisation sur la stratégie sectorielle, l'appui pour la révision et l'initiation des lois et règlements favorisant l'égalité et l'autonomisation de la femme militaire, l'actualisation du guide de prise en charge holistique des cas de VBG pour les cinq secteurs des FDS et l'appui à la mise en place des structures genre dans les FDS.</p>	
<p>Résultats du projet :</p> <p>L'Etat est en mesure de conduire efficacement le processus de la RSS, appliquer les politiques sectorielles, et coordonner l'appui des partenaires ainsi que la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la RSS grâce à des structures et des mécanismes fonctionnels et pérennes, garantissant l'équité ainsi que le contrôle démocratique et civil des FDS.</p>	
<p>Domaine de résultat du Fonds résumant au mieux l'objectif du projet :</p> <p>Domaine prioritaire PBF 1 : 1. Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (Priorité 1) ; (1.1) Réforme du secteur de la sécurité.</p>	

(Pour les projets financés par l'IRF)

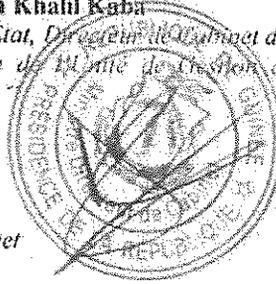
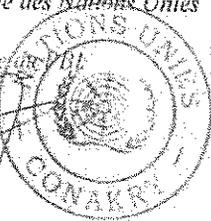
<p>Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU</p> <p>PNUD GUINEE Lionel Laurens, Directeur Pays</p> <p>Signature: </p> <p>Date et cachet </p>	<p>Représentant des autorités nationales</p> <p>Dr. Ibrahim Khalil Kaba Ministre d'Etat, Directeur Général Adjoint de la Présidence, Responsable de l'Unité de Gestion du Programme du CNP-RSS</p> <p>Signature: </p> <p>Date et cachet  22/7/17</p>
<p>Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU</p> <p>HCDH Guinée : Louis-Marie Gbadou Représentant Résident</p> <p>Signature: </p> <p>Date et cachet  22/07/2017</p>	<p>Représentant des autorités nationales</p> <p>S E M Mamadi Youla Premier Ministre, Président du Comité de Pilotage du PBF</p> <p>Signature: </p> <p>Date et Cachet:  24/03/17 N°0000497</p>
<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) New York</p> <p>Nom du Représentant Titre :</p> <p>Signature: </p> <p>Date et cachet 1 MAY 2017</p>	<p>Mohamed Ibn Chambas Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel</p> <p>Signature: </p> <p>Date et Cachet : 28/03/2017 </p>
	<p>Seraphine Wakana Coordonnatrice Résidente du Système des Nations Unies en Guinée, Co-Présidente du Comité de Pilotage</p> <p>Signature: </p> <p>Date et Cachet : </p>

Table des matières:

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds

- a) Contexte relatif à la consolidation de la paix
- b) État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler
- c) Justification du financement par le mécanisme de financement des interventions rapides (IRF)

II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre

- Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement
- Budget
- Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et des partenaires d'exécution

III. Gestion et coordination

- a) Gestion du projet
- b) Gestion des risques
- c) Suivi et évaluation
- d) Dispositions administratives (langage normalisé)

Annexe A : Résumé du projet (à fournir sous format Word au Bureau du MPTF)

Annexe B : Cadre de résultats du projet PRF

COMPOSANTES DU PROJET :

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds

a) Contexte relatif à la consolidation de la paix :

Indépendante depuis 1958, l'histoire de la République de Guinée est caractérisée par une succession de régimes non démocratiques. Le régime révolutionnaire institué au lendemain de l'indépendance a été remplacé en 1984 par un régime militaire à la suite du décès du Président Ahmed Sékou Touré. Après une Transition de huit ans, la première élection pluraliste en Guinée a été remportée en 1992 par le Président sortant Lansana Conté.

Malgré la mise en place d'une nouvelle loi fondamentale qui a consacré le multipartisme intégral et la libéralisation économique conduisant à d'importantes réformes dans les secteurs de la vie économique et politique du pays, la Guinée a connu dans les années 2000 une période de relative instabilité politique, illustrée par les changements incessants de gouvernements et les multiples contentieux générés par les élections présidentielles, législatives, communales sur une période de sept (7) ans. A la fin de l'année 2006, le pays connaît une situation d'instabilité chronique qui s'est poursuivie jusqu'au décès du Président en décembre 2008. A nouveau une Junte militaire s'empare du pouvoir, sous la conduite du Capitaine Moussa Dadis Camara avec l'objectif déclamé de conduire le pays à des élections libres, transparentes et de redresser l'ensemble de la situation politique et économique du pays au bout de 18 mois.

La Transition a été chaotique : le calendrier électoral et la mise en place des institutions de la transition avaient connu un retard ; et surtout, la situation politique était explosive du fait que le chef de la Junte semblait vouloir se présenter aux élections présidentielles contrairement aux engagements initiaux. Le 28 septembre 2009, une manifestation populaire est violemment réprimée par les Forces de défense et de sécurité, avec des exécutions, répressions et viols collectifs perpétrés en public sur les femmes. Le pays est en crise ; la Junte devient très brutale et la troupe est désorganisée et indisciplinée. Le 3 décembre 2009, une tentative d'assassinat est perpétrée le contre le Président Moussa Dadis Camara ; il restera en exil et sera remplacé par le numéro 2 de la Junte le Général Sékouba Konaté au terme de l'Accord de Ouagadougou, signé en janvier 2010. Après une nouvelle Transition dirigée par une Junte militaire, avec des élections laborieuses et émaillées de violences, Alpha Condé est consacré Président de la République le 03 Décembre 2010.

En dépit, des avancées démocratiques, la situation sécuritaire dans le Pays est restée fragile : le Mardi 19 Juillet 2011 la Résidence du Président de la République nouvellement élu était attaquée par un groupe de militaires incontrôlés et globalement, au moment du lancement du 2^{ème} PPCP de la Guinée, les citoyens ne se sentaient pas trop en sécurité et redoutaient les agissements des FDS. En effet, la situation du secteur de sécurité en Guinée était extrêmement préoccupante et les forces de défense et de sécurité constituaient l'une des causes fondamentales de la fragile stabilité politique, sociale et économique du pays. Elles étaient caractérisées par la désorganisation, la confusion des rôles sur le terrain, absence de contrôle civil, absence de moyens et d'efficacité, un système judiciaire dysfonctionnel, des violations des droits de l'homme. Cette situation représente un danger pour la population civile. Les liens entre la population civile et les forces de défense et de sécurité étaient grandement affectés.

Toutefois, grâce aux efforts conjugués soutenu en grande partie par le PBF, la situation se normalise progressivement en République de Guinée. En 2013, les élections législatives sont organisées. Les Institutions Républicaines sont mises en place malgré un contexte politique volatile et plein de méfiance. En décembre 2015, le Pr Alpha Condé est réélu pour un second mandat. Des élections

locales sont prévues en 2017. Le 2^{ème} PPCP a largement contribué à cette normalisation de la vie politique et sécuritaire en République de Guinée.

Dans le domaine de la RSS, d'importants résultats ont été acquis (cf paragraphe b ci-dessous) et les principaux acquis obtenus à jour sont les suivants :

- La restauration de la discipline et le retour des militaires dans les casernes,
- Le recensement biométrique de l'armée et la mise à la retraite de près de 4 000 militaires,
- La modernisation du système de gestion des ressources humaines,
- La mise en œuvre de la RSS avec la création d'un comité national de pilotage inclusif,
- L'élaboration de politiques et stratégies de réforme du secteur de la sécurité,
- L'amélioration du cadre légal du secteur de la sécurité (loi et règlements, statuts et codes de conduite),
- le développement des mécanismes de contrôles civils et démocratique des FDS,
- la prise en compte du genre,
- l'adoption de nouvelles méthodes de travail en lien avec le respect des droits de l'homme et l'implication des citoyens dans la gestion des questions sécuritaires locales : la police de proximité.
- La réouverture de l'école de police en 2016 ;
- Etc.

b) État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler

Le processus de la RSS en Guinée a connu des progrès appréciables. Ces résultats contribuent à un meilleur encadrement légal des activités des forces de défense et de sécurité, permettent ainsi de consolider la construction de l'Etat de Droit en République de Guinée.

En effet, les réformes en cours participent activement à un meilleur contrôle des FDS, une répartition claire des rôles sur le terrain, la mise en place de mécanismes efficaces de supervision et le renforcement de la discipline contribuant à assurer la neutralité des FDS et à restaurer la confiance nécessaire au processus de démocratisation des institutions en République de Guinée.

L'atteinte de ces résultats s'est faite en deux phases, sans qu'il y ait eu cependant de coupure nette entre la première et la deuxième phase :

- une première phase de « conception » consacrée à l'élaboration des documents-cadres de la RSS (Politiques et Stratégies, nouveaux statuts de l'armée et de la police, codes de conduite, textes de lois, etc.), avec quelques résultats-clés sur le plan opérationnel, tels que la restauration progressive de la discipline et l'amélioration des comportements individuels et collectifs des militaires, ou l'acceptation par les militaires du principe de la soumission de l'armée au pouvoir civil légalement établi, (permettant ainsi un climat apaisé nécessaire à la réconciliation nationale et à la conduite du processus démocratique en République de Guinée).
- une deuxième phase de mise en œuvre des actions définies dans la Stratégie Nationale d'Actions prioritaire (SNAP), document qui tient lieu de Programme nationale de la RSS.

Cette deuxième phase comportait des exigences politiques, techniques et financières ainsi que des défis nouveaux qui ont rendu nécessaire un Appui Conseil Stratégique de haut niveau pour accompagner les efforts nationaux et appuyer la réalisation effective des réformes envisagées.

En particulier, dans cette phase, la mobilisation des ressources internes et externes, la gestion stratégique du processus et des systèmes de gestion et de suivi-évaluation, la répartition des rôles des acteurs nationaux et des partenaires, la coordination des partenaires et la communication constituaient des aspects importants nouveaux et spécifiques dans la RSS, pour lesquels le pays avait encore besoin d'un appui technique et stratégique.

L'appui du PBF à travers le PPCP2 a été déterminant depuis 2012 et plus particulièrement au cours de l'année 2016. Le projet a incontestablement permis de combler un vide au niveau stratégique en particulier pour assurer la coordination et le suivi des grandes décisions à mettre en œuvre pour atteindre les résultats de la RSS. A la fin de l'année 2015, le projet a redynamisé le processus de la RSS, (ralenti depuis 2013 par l'épidémie de la maladie à virus Ebola) permettant ainsi la reprise des réformes des FDS, réformes indispensables à la poursuite du renforcement de la démocratie et la consolidation de la paix.

Les conseils donnés aux niveaux stratégiques contribuent de façon capitale à améliorer la gouvernance des FDS et assoir le contrôle démocratique et civil des FDS par le Parlement notamment, ainsi qu'à faciliter la mise en œuvre de la SNAP (Stratégie Nationale d'Actions Prioritaires) de la réforme du secteur de la sécurité, tout en renforçant les capacités de la partie nationale.

La coordination des partenaires de la RSS en République de Guinée s'est améliorée grâce à l'Appui Conseil Stratégique du projet. Les partenaires collaborent et agissent de concert dans le cadre du groupe thématique RSS ; les contacts sont fréquents et la synergie est recherchée systématiquement. Le cadre redynamisé de la RSS en Guinée a encouragé la poursuite de l'appui à la RSS en Guinée par d'autres partenaires, notamment l'Union Européenne et les USA.

Au niveau des Nations Unies, toutes les Agences bénéficient de l'appui du Bureau d'appui conseil stratégique pour faciliter leurs rapports avec les FDS et des réunions fréquentes permettent d'identifier et relever les obstacles avec les solutions idoines. Notamment, l'appui du Projet Appui Conseil Stratégique a été crucial dans la mise en œuvre du Projet d'institutionnalisation du genre au sein des FDS en Guinée ; il a permis de regrouper l'ensemble des FDS pour élaborer une stratégie Genre FDS et un répertoire des compétences féminines au sein des FDS.

Pour autant, le processus reste encore très dépendant de l'appui des partenaires et les autorités de la Guinée confrontées aux nombreuses priorités, des défis de relance post-Ebola et de lutte contre la pauvreté, ont encore besoin d'un appui stratégique pour consolider les acquis de la réforme du secteur de la sécurité et capitaliser les résultats.

Des réformes importantes sont décidées et actées par plusieurs textes, mais leur application effective sur le terrain reste encore faible et a besoin d'un accompagnement pour l'opérationnalisation des mesures. Aussi, l'environnement sécuritaire sous régional reste précaire et les menaces sont réelles. Dans ces conditions le pays doit s'adapter aux nouvelles formes de criminalités / terrorisme tout en respectant les droits humains et les libertés démocratiques.

Le Nouveau Projet d'Appui Conseil Stratégique aura pour objet de poursuivre l'appui aux autorités nationales pour leur permettre de prendre les décisions politiques et opérer des choix stratégiques adaptés aux contraintes et aux défis nouveaux, mais surtout, de concevoir, développer et mettre en œuvre des structures et mécanismes de gestion du processus de la réforme du secteur de la sécurité qui soient à la fois fonctionnels et pérennes de sorte à inscrire la RSS dans la durabilité.

Un accent particulier sera mis sur le **renforcement du contrôle des FDS** par les Inspections des services, le Tribunal Militaire ainsi que par les Institutions Républicaines (Assemblée Nationale, Cour des Comptes, Cour Suprême) et les parquets sur l'action des officiers de police judiciaire de la police et de la gendarmerie. Les **mécanismes de plainte des citoyens contre les abus des responsables d'application des lois** seront vulgarisés pour lutter contre l'impunité.

Bien entendu, le projet devra aussi permettre au SNU de poursuivre- comme requis par les autorités nationales, de **coordonner le soutien international au processus de la RSS, et d'appuyer les efforts nationaux de mobilisation des partenaires nouveaux et des ressources supplémentaires** pour financer les réformes envisagées.

Tableau 1 – État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler

Résultat ou thématique visé	Source de financement	Projets majeurs	Durée des projets	Budget en dollars US	Description des déficits majeurs à combler
<i>Appui à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'actions prioritaire / Réforme du Secteur de la Sécurité</i>	Gouvernement à travers le BND, 50% du budget	Amélioration du cadre légal des FDS, Formation, équipements	3 ans : 2015 -2017	72 milliards GNF inscrits à la loi de finances 2016 pour la RSS	Capacités nationales de pilotage et de coordination de la RSS
	Union Européenne 10ème FED	Programme d'Appui à la Réforme du Secteur de Sécurité (PARSS)	2 ans : 2014 -2017	2,9 Millions d'Euros + 3,9 Millions d'Euros	Opérationnalisation des réformes décidées dans le cadre de la RSS
	USAID	Appui au renforcement de la Police de Proximité et à la dépollution pyrotechnique	2015-2016	USD 1,7 millions	Opérationnalisation des réformes dans le domaine de la justice (y compris Justice militaire).
	USAID	Appui au renforcement de la police de proximité	2014-2017	USD 2,2 millions	

c) Justification du financement par l'IRF :

La réforme du Secteur de Sécurité a été au cœur des négociations visant le retour à l'ordre constitutionnel en Guinée. C'est dans cette optique, qu'en réponse à une demande du Président de la République de Guinée au Secrétaire-Général des Nations Unies de lui fournir un soutien politique et stratégiques de haut niveau pour appuyer le processus de la RSS, le secrétariat des Nations Unies a été instruit de déployer rapidement une équipe de conseillers permanents de l'ONU pour la Guinée.

Le projet découle directement du domaine 1 du PPCP 2, la Réforme du Secteur de Sécurité. Il vise à faciliter le processus de mise en œuvre de la RSS en Guinée en apportant un appui conseil stratégique au Gouvernement et aux structures de mise en œuvre de la RSS pour leur permettre de coordonner efficacement le programme national d'actions prioritaires de la RSS, et faire des FDS de la Guinée des forces disciplinées et républicaines, soumises aux contrôles de l'autorité civile, respectueuses de l'état de droit et redevables de leurs actes.

Compte tenu de la précarité de la situation politique et sécuritaire de la Guinée, la poursuite de ce projet est essentielle non seulement à la consolidation des acquis du processus de la RSS mais aussi à l'opérationnalisation des réformes envisagées, qui constitue un élément clé de la stabilité politique et la paix en République de Guinée. En outre, la Guinée se prépare à organiser les élections locales

en 2017. Dans un contexte où la culture démocratique et la cohésion sociale restent encore faibles, les FDS doivent jouer un rôle important dans la sécurisation du processus électoral dans un esprit républicain et le respect des droits humains. Il est crucial de poursuivre le projet sans discontinuer à compter du 1^{er} Janvier 2017.

I. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre proposée

a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement :

Théorie de Changement :

Si les autorités nationales, les acteurs de la mise en œuvre de la RSS et les Partenaires techniques et financiers bénéficient d'un appui conseil de qualité,

Si le pilotage de la réforme du secteur de la sécurité et les structures de contrôle des FDS sont intégrées à des structures pérennes et au cadre légal en vigueur,

Alors le processus de la RSS en Guinée s'inscrira dans la durabilité pour poursuivre les réformes et faire des FDS des forces républicaines, respectueuses des droits de l'homme et soumises à l'autorité civile.

Résultats, Produits et Activités-clés du Projet :

Le projet doit assurer la consolidation des acquis du processus de mise en œuvre de la RSS en Guinée en poursuivant l'appui-conseils stratégiques au Gouvernement, renforcer le leadership des structures nationales de gestion de la réforme du secteur de la sécurité (RSS) et leur intégration au cadre organique des institutions de sécurité, et préparer ainsi la stratégie de sortie.

- La durabilité du processus de la RSS en Guinée repose sur le renforcement de l'appropriation et du leadership national du Gouvernement de Guinée, l'adaptation des procédures, mécanismes et bonnes pratiques de la RSS au cadre réglementaire en vigueur et l'intégration des structures de pilotage de la RSS au cadre organique des départements et institutions de sécurité.
- Les Institutions Républicaines et les parquets seront renforcés pour consolider une culture du contrôle démocratique et civil des FDS efficace et pérenne, incluant le contrôle des officiers de police judiciaire et militaire, et l'instauration de mécanismes de plainte accessibles aux citoyens contre les abus des responsables de l'application des lois (policiers, gendarmes), pour réduire le sentiment d'impunité et améliorer ainsi la confiance des citoyens au système de sécurité et de justice.

A cet effet, les activités suivantes seront mises en œuvre :

Résultat 1 : Les acteurs nationaux sont capables d'assurer une gestion pérenne des FDS dans l'exécution de leurs missions républicaines, conformément au cadre légal, dans le respect des droits humains et la prise en compte du Genre, assurant ainsi un service de meilleure qualité pour les populations, et renforçant la confiance de celles-ci envers les FDS.

Produit 1.1: Les acteurs nationaux du CNP-RSS, le gouvernement, les institutions républicaines, les organisations de la société civile disposent d'un soutien technique continu dans la mise en œuvre des politiques, de la stratégie nationale de la RSS et de la stratégie sectorielle genre des FDS.

Activités indicatives :

- Conseiller le Président de la République et son Cabinet sur le processus RSS ;
- Conseiller les Ministres impliqués dans la RSS sur l'appropriation et la mise en œuvre des politiques sectorielles et de la stratégie nationale de la RSS, stratégie sectorielle genre,
- Formuler des notes, avis et conseils aux Ministres impliqués dans la RSS sur l'appropriation et la mise en œuvre des politiques sectorielles et de la stratégie nationale de la RSS et stratégie sectorielle genre ;

- Conseiller le Comité national de pilotage de la RSS sur la mise en œuvre de la stratégie nationale de la RSS, les politiques sectorielles et la stratégie nationale genre ;
- Conseiller les acteurs nationaux, le gouvernement, les institutions républicaines (Commissions Parlementaires), les organisations de la société civile et tous les autres acteurs impliqués dans la RSS en matière de mise en œuvre de la stratégie nationale RSS, des politiques sectorielles et la stratégie sectorielle genre ;
- Appuyer l'organisation des réunions du Comité national de pilotage de la RSS ;
- Appuyer le secteur des renseignements et de la lutte contre le terrorisme ;
- Appuyer l'opérationnalisation des composantes transversales de la RSS : la Commission Nationale de lutte contre la Prolifération des armes légères et de petit calibre ; la Stratégie sectorielle Genre des FDS.

Produit 1.2 La Coordination de l'ensemble des agences du Système des Nations Unies, ainsi que des partenaires nationaux et internationaux impliqués dans la RSS est assurée pour promouvoir un soutien efficace et harmonisé à la stratégie nationale de la RSS et stratégie genre y relative

Activités indicatives :

- Appuyer la coordination des interventions de l'ensemble des agences du Système des Nations Unies, ainsi que des partenaires nationaux et internationaux impliqués dans la RSS pour promouvoir un soutien efficace et coordonné à la stratégie nationale de la RSS dans le respect des aspects techniques et politiques de la RSS (notamment Genre, droits de l'homme et contrôle civil des FDS) ;
- Renforcer le mécanisme pérenne de concertation sur la RSS (Agences des Nations Unies/ PTFs/ Partie nationale) et animer les réunions périodiques ;
- Mettre à disposition un expert international en Genre pour donner un appui technique à l'opérationnalisation de la stratégie genre des FDS ;
- Appuyer la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources : Identification et stratégie d'approche de donateurs potentiels ;
- Etablir et maintenir un contact régulier avec les donateurs traditionnels et non traditionnels.

Produit 1.3 Les structures et mécanismes de gestion de la RSS sont intégrés aux structures organiques pérennes et aux procédures courantes des départements pour assurer la durabilité du processus

Activités indicatives :

- Appuyer la mise en adéquation/révision de deux Décrets du CNP-RSS et du CSDN
- Organiser des ateliers de renforcements de capacités : 08 Ateliers régionaux d'appropriation Nationale du cadre du CSDN et de la Loi sur le maintien de l'ordre ; l'atelier sur l'amélioration des relations civilo - militaires ;
- Elaborer et mettre en place un mécanisme efficace de planification budgétaire et de suivi-évaluation des avancées de la RSS ;
- Appuyer la mise en œuvre de la stratégie de communication de la RSS (en cours d'élaboration) ;
- Appuyer la Reprographie des documents ; apporter des appuis matériels et logistiques ;
- Appuyer à la mise en œuvre de la stratégie sectorielle genre des FDS ;
 - o Actualiser le répertoire de compétences féminines,
 - o Identification et stratégie d'approche de partenaires potentiels,
 - o Organiser des ateliers de sensibilisation sur la stratégie sectorielle pour faciliter son appropriation,
 - o Appuyer la révision et l'initiation des lois et règlements favorisant l'égalité et l'autonomisation de la femme militaire,

- Actualiser le guide de prise en charge holistique des cas de VBG pour les cinq secteurs des FDSs,
 - Appuyer le renforcement des structures genre dans les FDS.
- Enquêtes de perception en début et fin de projet.

Résultat 2: L'Assemblée nationale, les parquets et les services d'inspection interne des départements en charge de la sécurité sont en mesure d'exercer régulièrement leur mission de contrôle des Forces de défense et de sécurité

Produit 2.1 : La commission Défense et Sécurité de l'Assemblée nationale réalise une mission type de contrôle parlementaire de l'action des FDS.

Activités indicatives : Appui technique à la réalisation d'une mission type, de contrôle parlementaire, des FDS sur le terrain, incluant les aspects genre.

Produit 2.2 : Le Parquet est appuyé pour réaliser le contrôle des officiers de police judiciaires de la police et de la Gendarmerie nationale.

Activités indicatives :

- Mettre à disposition un consultant national pour six mois en vue de l'appui technique de haut niveau aux institutions judiciaires et aux services des inspections des départements en charge de la sécurité ;
- Former des membres des cours et tribunaux sur le mécanisme de contrôle judiciaire des FDS ;
- Appuyer la tenue par les parquets et les chambres de contrôle de l'instruction des cours d'appels des deux missions de contrôle des OPJ ;
- Informer la population et en particulier les femmes et jeunes sur les mécanismes de plainte contre les abus des chargés d'application de la Loi.
- Organiser 24 missions de monitoring des conditions et aspects juridiques de détention dans les centres de détention à Conakry et dans chacune des régions naturelles ;
- Organiser 12 missions de monitoring des procès à Conakry et dans les 8 régions administratives, en particulier des tribunaux militaires.
- Dynamiser le cadre de partage des données collectées sur les cas de violation des droits de l'homme.

Produit 2.3 Les Capacités des membres des services d'inspection des armées, de la gendarmerie, de la police et de la protection civile, de la douane et de l'environnement sont renforcées pour exercer leurs missions de contrôle interne.

Activités indicatives :

- Former les membres des services d'inspection des armées, de la gendarmerie, de la police et de la protection civile, de la douane, de la justice et l'environnement à travers un mentoring / coaching sur les mécanismes de contrôle interne et sensible aux questions du genre et droits de l'homme. Appuyer la tenue d'une mission de contrôle par l'Inspection Générale des Services de Sécurité du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile ;
- Appuyer l'opérationnalisation du conseil de discipline de la police nationale et de la protection civile ;
- Organiser 8 ateliers régionaux d'appropriation des modules de formation droits de l'homme au sein des forces de défense et de sécurité.

Résultat 3 : La justice militaire est fonctionnelle sur l'ensemble du territoire et contribue à la protection des droits de l'homme et la lutte contre l'impunité des FDS.

Produit 3.1 La justice militaire est renforcée par l'adoption et la mise en application du Code de Justice Militaire révisé et l'opérationnalisation des tribunaux militaires à formation spéciale dans les quatre régions militaires du Pays.

Activités indicatives :

- Appuyer l'adoption et la mise en application du Code de Justice Militaire révisé et du statut particulier des magistrats militaires ;
- Former les acteurs judiciaires des quatre régions militaires sur : i) les compétences du tribunal militaire et les procédures de la justice militaire, ii) la résolution 1325 et les résolutions connexes et iii) la prise en compte des principes des droits de l'homme dans l'administration de la justice.

Enchaînements :

Le coût total du projet est de 1 500 000 USD sur une durée de 18 mois. Le projet sera exécuté en deux phases repartis sur trois semestres :

- *La première phase couvre la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017, pour un budget de 700 000 USD :*

Au cours de cette phase, les activités consisteront essentiellement à consolider les acquis des avancées du processus de la RSS en Guinée et préparer la stratégie de sortie. Dans cette logique, les principales activités à mener au cours de cette période seront les suivantes :

- Conseiller les acteurs nationaux, le gouvernement, les institutions républicaines (Commissions Parlementaires), les organisations de la société civile et tous les autres acteurs impliqués ainsi que les composantes du CNP-RSS ;
- Appuyer la coordination des interventions des partenaires de la RSS ;
- Renforcer et animer les réunions périodiques de concertation sur la RSS (Agences des Nations Unies/ PTFs/ Partie nationale);
- Appuyer à la mise en œuvre de la stratégie sectorielle genre des FDS ;
- Former des membres des cours et tribunaux sur le mécanisme de contrôle judiciaire des FDS ;
- Appuyer la tenue par les parquets et les chambres de contrôle de l'instruction des cours d'appels de mission de contrôle des OPJ ;
- Identifier et compléter les mécanismes de plainte contre les abus des chargés d'application de la Loi.
- Organiser des missions de monitoring dans les centres de détention à Conakry et dans les régions naturelles ;
- Organiser des missions de monitoring des procès à Conakry et dans les régions administratives ;
- Plaidoyer pour l'adoption et la mise en application du Code de Justice Militaire révisé et du statut particulier des magistrats militaires ;

Au terme de cette première phase de six mois, la stratégie de sortie du projet sera mise à jour en fonction des conclusions du rapport d'évaluation indépendante du PPCP 2 ; le staffing, les activités et le budget du projet seront révisés en conséquence.

- *La seconde phase couvre deux semestres, du 1^{er} juillet 2017 au 30 Juin 2018.*

Elle sera consacrée à la mise en œuvre de la stratégie de sortie incluant la mise en place et l'accompagnement des outils et mécanismes de pérennisation des acquis de la RSS en

république de Guinée pour un montant de 800 000 USD dont la moitié au moins devra être absorbée au premier semestre de cette deuxième phase.

Une deuxième évaluation des avancées du projet sera faite à la fin de l'année 2017 pour une ultime réorganisation du projet en termes de staffing, d'activités et du budget résiduel du dernier semestre.

Exit Strategy :

La stratégie de sortie du projet repose sur la mise en place des outils et mécanismes permettant à l'Etat de Guinée de poursuivre le processus de la RSS, sans l'appui conseil stratégique. A cet effet, au terme des 18 mois du projet, les réalisations suivantes devront avoir été atteintes :

- Les acteurs nationaux ont la capacité, les outils et les mécanismes adéquats pour exercer un leadership efficace dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de la RSS et la stratégie genre y relative et assurer la poursuite du processus de la RSS de façon pérenne,
- Les acteurs du contrôle civil exercent les contrôles sur les FDS de façon effective: L'Assemblée nationale, les Parquets, les services d'inspections internes ;
- Le tribunal militaire est fonctionnel dans les régions militaires, et contribue à la lutte contre l'impunité des militaires par son effet dissuasif.
- Des structures adéquates d'intégration des questions du genre au sein des composantes du secteur de sécurité sont établies et fonctionnelles.

L'atteinte de ces résultats visant l'autonomisation du cadre institutionnel de la RSS en République de Guinée passe par un puissant programme de plaidoyer et de conseils aux plus hautes autorités et aux membres des structures du CNP-RSS, de révision du cadre institutionnel de la RSS et son intégration dans un cadre pérenne, avec un important volet de renforcement de capacités techniques et matérielles. En particulier, le Comité National de Pilotage de la RSS devra progressivement être « rapproché » voire fusionné avec une structure pérenne adéquate telle que le Conseil Supérieur de Défense.

Les Comités techniques sectoriels de réforme des cinq composantes de la RSS seront transformés en Bureaux de Stratégie et Développement (BSD) pour capitaliser les expériences et poursuivre les réformes avec le dynamisme du processus de la RSS.

La stratégie de sortie fera l'objet d'une actualisation en Juin 2017 pour une planification détaillée des activités et résultats-clés à réaliser au cours des 12 mois restants du projet.

b) Budget :

Tableau 2 : Budget de l'activité du projet

Résultat :					
L'Etat est en mesure conduire efficacement le processus de la RSS, appliquer les politiques sectorielles de réforme du secteur de la sécurité, et coordonner l'appui des partenaires ainsi que la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de RSS et la stratégie genre y relative grâce à des structures et des mécanismes fonctionnels et pérennes, garantissant le contrôle démocratique et civil des FDS.					
Numéro du produit	Nom des produits	Budget des produits par Entité bénéficiaire de l'ONU		Catégorie de dépense de l'ONU (voir tableau suivant pour les catégories)	Commentaires (par exemple sur les types de produit ou la justification du budget)
		Budget 18 mois	Budget Tanche 1		
Résultat 1 : Les acteurs nationaux sont capables d'assurer une gestion pérenne des FDS dans l'exécution de leurs missions républicaines, conformément au cadre légal, dans le respect des droits humains et la prise en compte du Genre, assurant ainsi un service de meilleure qualité pour les populations, et renforçant la confiance de celles-ci envers les FDS					
Produit 1.1	Les acteurs nationaux du CNP-RSS, le gouvernement, les institutions républicaines, les organisations de la société civile disposent d'un soutien technique continu dans la mise en œuvre des politiques, de la stratégie nationale de la RSS et de la stratégie sectorielle genre des FDS	581 732,84	205 689,72	1. Personnel et autres employés	- 1 conseiller technique senior P6 x 9 mois - 1 expert international RSS P4 x 18 mois - Direct project costs
		5 000,00	2 000,00	2. Fournitures, produits de base, matériels	Consommables de bureau
		12 000,00	6 000,00	3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	Carburant et fonctionnement deux véhicules
		102 279,86	18 478,86	4. Services contractuels Personnels SC	- Un expert national RSS x 18 mois - Un assistant admin fin x 18 mois - Deux chauffeurs x 18 mois
		30 000,00	0	4 Services contractuels	Evaluation finale du projet.
		12 000,00	6 000,00	4. Services contractuels	- Prestations media - Information et sensibilisation du public
		15 000,00	10 000,00	5. Frais de déplacement	Missions de terrain dans les 8 régions administratives
			0	6. Transferts et subventions aux homologues	
		58 376,46	16 222,11	7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	Locaux 5 960,46 VSAI 9 792,00 Sécurité 2 682,00 Clinique santé 3 642,00 Communication 12 100,00 M&E 24 200,00 Total 18 mois : 58 376,46
		Sous total 1.1		816 389,16	264 390,69

Produit 1.2	La Coordination de l'ensemble des agences du Système des Nations Unies, ainsi que des partenaires nationaux et internationaux impliqués dans la RSS est assurée pour promouvoir un soutien efficace et coordonné à la stratégie nationale de la RSS et stratégie genre y relative	5 000,00	2 000,00	4. Services contractuels	Réunions périodiques de concertation sur la RSS (Agences des Nations Unies/ PTFs/ Partie nationale)		
Sous total 1.2		5 000,00	2000,00				
Produit 1.3	Les structures et mécanismes de gestion de la RSS sont intégrés aux structures organiques pérennes et aux procédures courantes des départements pour assurer la durabilité du processus	16 000,00	6 000,00	4. Services contractuels	ATELIER / Mise en adéquation du Décret sur le CNP-RSS et le Décret sur le Conseil Supérieur de Défense		
		86 000,00	86 000,00	4. Services contractuels	4 ATELIERS dans les régions: Campagne d'appropriation nationale : *diffusion des textes police et de Maintien de l'ordre Public *Appropriation du cadre légal et organisationnel révisé du CSDN et du CNP-RSS		
		6 000,00		4. Services contractuels	Ateliers techniques d'élaboration d'un mécanisme de planification du budget national des réformes		
		50 000,00	10 835,00	4. Services contractuels	Mise en œuvre de la stratégie genre au sein des FDS: Plaidoyer et appui logistique au développement de structures en charge du genre dans les départements. Appuis ciblés de renforcement de capacités en genre		
		122 800,00	122 800,00	1. Personnel et autres employés	Expert(e) International(e) genre 06 mois		
		3 000,00	0,00	4. Services contractuels	Edition, diffusion de textes de lois et de la RSS		
		5 000,00	5 000,00	5. Frais de déplacement	DSA et carburant Ateliers régionaux.		
		48 000,00	24 000,00	4. Services contractuels	Enquêtes de perception en début et fin de projet		
		Sous total 1.3		336 800,00	254 635,00		
		Sous Total 1		1 158 189,16	521 025,69		
Résultat 2 : L'Assemblée nationale, les parquets et les services d'inspection interne des départements en charge de la sécurité sont en mesure d'exercer régulièrement leur mission de contrôle des Forces de défense et de sécurité.							
Produit 2.1	La commission défense et sécurité de l'Assemblée nationale est appuyée pour réaliser une mission test de contrôle parlementaire de	2 000,00		2. Fournitures, produits de base, matériels			
		10 000,00		4. Services contractuels	Atelier, Méthodologie, mission de contrôle parlementaire		
		5 000,00		5. Frais de déplacement	Mission de contrôle parlementaire		

	l'action des FDS.	24 000,00	12 000,00	4. SC Personnels	Expert national dév parlementaire x 12 mois
Sous total 2.1		41 000,00	12 000,00		
Produit 2.2	Le Parquet est appuyé pour réaliser le contrôle des officiers de police judiciaires de la police et de la Gendarmerie nationale.	2 000,00		2. Fournitures, produits de base, matériels	
		8 000,00		5. Frais de déplacement	Mission d'Inspection
		10 000,00		4. Services contractuels	Information de la population sur les mécanismes de plainte contre les abus des chargés d'application de la Loi : Ateliers de travail, édition, émissions radio et télévisées
		28 900,00 HCDH	28 900,00 HCDH	5. Frais de déplacement	Organisation de 24 missions de monitoring dans les centres de détention à Conakry et dans chacune des régions naturelles ;
		6 480,00 HCDH	6 480,00 HCDH	5. Frais de déplacement	Organisation de 12 missions de monitoring des procès à Conakry et dans les 8 régions administratives
Sous total 2.2		55 380,00	35 380,00		
Produit 2.3	Les Capacités des membres des services d'inspections des armées de la gendarmerie, de la police et de la protection civile, de la douane et de l'environnement sont renforcées pour exercer leurs missions de contrôle interne	11 000,00	7 500,00	4. Services contractuels	Atelier, Méthodologie, mission d'inspection et rapport
		8 000,00		5. Frais de déplacement	Mission d'Inspection
		5 000,00 HCDH	5 000,00 HCDH	2. Fournitures, produits de base, matériels	Organiser 8 ateliers régionaux d'appropriation des modules de formation droits de l'homme au sein des forces de défense et de sécurité.
		21 260,00 HCDH	21 260,00 HCDH	4. Services contractuels	Vulgariser les codes de conduite de la Police et de la protection civile
		21 240,00 HCDH	21 240,00 HCDH	5. Frais de déplacement	
Sous total 2.3		66 500,00	55 000,00		
Sous Total 2		162 880,00	102 380,00		
Résultat 3 : La justice militaire est fonctionnelle sur l'ensemble du territoire et contribue à la lutte contre l'impunité des FDS					
Produit 3.1	La justice militaire est renforcée par l'adoption et la mise en application du Code de Justice Militaire révisé et l'opérationnalisation des tribunaux militaires à formation spéciale dans les quatre régions militaires du Pays	70 000,00	20 000,00	4. Services contractuels	04 ateliers régionaux à Kindia, Nzérékoré, Kankan et Labé : Renforcement des capacités des parquets et des OPJM dans les régions militaires et opérationnalisation du Tribunal militaire
		10 800,00 HCDH	10 800,00 HCDH	5. Frais de déplacement	Plaidoyer et formation des acteurs judiciaires des quatre régions militaires sur les compétences du tribunal militaire et les procédures de la justice militaire ainsi que la résolution 1325 et les résolutions connexes, ainsi que sur la prise en compte des principes des droits de l'homme dans l'administration de la justice.
Sous total 3.1		80 800,00	30 800,00		

Sous Total 3	80 800,00	30 800,00		
TOTAL 1+2+3	1 401 869,16	654 205,69		
Coûts indirects* GMS 7%	98 130,84	45 794,40		
TOTAL	1 500 000,00	700 000,09		

Tableau 3 : Budget du projet par catégories de dépense de l'ONU

BUDGET D'UN PROJET DU FONDS					
Catégorie de dépense	PNUD			HCDH	TOTAL
	Total	Tranche 1	Tranche 2	Total	PNUD+HCDH
1. Personnel et autres employés	704 532,84	328 489,72	376 043,12		704 532,84
2. Fournitures, produits de base, matériels	9 000,00	2 000,00	7 000,00	5 000,00	14 000,00
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	12 000,00	6 000,00	6 000,00		12 000,00
4. Services contractuels	483 279,86	192 813,86	290 466,00	21 260,00	504 539,86
5. Frais de déplacement	41 000,00	15 000,00	26 000,00	67 420,00	108 420,00
6. Transferts et subventions aux homologues	0,00	0,00	0,00		0,00
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	58 376,46	16 222,11	42 154,35		58 376,46
Sous-total	1 308 189,16	560 525,69	747 663,47	93 680,00	1 401 869,16
8. Coûts indirects GMS 7%	91 573,24	39 236,80	52 336,44	6 557,60	98 130,84
TOTAL	1 399 762,40	599 732,49	799 999,91	100 237,60	1 500 000,00

c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et partenaires d'exécution :

Tableau 4 : Aperçu général du financement des entités de l'ONU dans le pays				
	RUNO	Principale source de financement (gouvernement, donateur, etc.)	Budget annuel ordinaire en dollars US	Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)
Année financière précédente	PNUD	BAD, Union Européenne, Japon, PBF, MPTF, France	33 000 000	
	HCDH	Norvège OIF, Siège HCDH, PBF	2 919 596	589 000
Année financière en cours	PNUD	BAD, Union Européenne, Japon, PBF, MPTF, France	22 000 000	
	HCDH	Siège HCDH	2 777 298	955 779

I. Gestion et coordination

a) Gestion du projet :

Ce projet sera exécuté conjointement par le PNUD et le HCDH qui font office de RUNO. Le PNUD est l'agence lead du projet. A ce titre le PNUD sera responsable de la coordination d'ensemble du projet et sera en charge du reporting narratif conjoint du projet. Chaque RUNO doit rendre un rapport financier séparé au PBSO.

L'équipe conseil RSS à Conakry sera gérée par le PNUD et recrutée conformément aux règles et procédures du PNUD et en étroite coordination avec l'Équipe spéciale RSS (composée du PNUD, UNOWAS et le DOMP / PBSO et DPA).

L'équipe du projet Appui conseil RSS est composée d'un Conseiller Technique Principal RSS, un expert international RSS, un Expert national RSS, un Expert en développement parlementaire, un assistant administratif national et deux chauffeurs.

Les consultants locaux / internationaux seront appelés à fournir une expertise dans des domaines spécifiques, en particulier pendant la phase initiale de la mise en œuvre de la stratégie nationale RSS.

L'équipe conseil travaillera en étroite collaboration avec leurs homologues nationaux pour assurer l'appropriation locale et avec les acteurs internationaux pour harmoniser le soutien international au processus. En outre, elle veillera à ce que l'appui du SNU à la RSS soit coordonné et cohérent.

Le Conseiller technique Principal RSS, chef de projet, aura une double ligne de supervision : premièrement avec la Coordinatrice Résidente du SNU en Guinée (RC) et le deuxièmement avec le Directeur Pays du PNUD en Guinée. Le Conseiller technique principal, aura aussi un lien de

supervision fonctionnel avec le Gestionnaire du Programme Gouvernance et Consolidation de la paix du PNUD en Guinée.

L'équipe du projet appui conseil RSS produira des rapports mensuels qui seront partagés avec UNOWAS, PBSO, DOMP / SSR Unité, / Division Afrique II DPA et la Task Force globale RSS sur la Guinée, et produira des avis politiques et notes technique à la demande de ces derniers.

Dispositions de coordination:

Le PNUD et le HCDH seront responsables de la mise en œuvre du projet. L'équipe du projet appui conseil RSS devra produire des rapports d'activité mensuels sur ses travaux au RC/CD/PNUD en Guinée qui seront partagés avec les partenaires et notamment UNOWAS, PBSO, DOMP / SSR Unité, / Division Afrique II DPA et la Task Force globale RSS sur la Guinée. L'équipe devra également contribuer aux réunions du Groupe inter-Agence SSR Groupe de travail sur la Guinée. Le PNUD, en qualité d'agence lead, assurera également la liaison avec la Division II DPA / Afrique, le DOMP / SSR Unité ainsi que le PBSO.

La coordination opérationnelle de ce projet entre les agences RUNO se fera grâce à des rencontres mensuelles associant le PNUD (agence lead), le HCDH et le Secrétariat Permanent du PBF, de manière à assurer un partage régulier de l'information des différents partenaires au projet et permettre un suivi de la mise en œuvre effectif tant sur le plan substantif que financier. Des rencontres trimestrielles du Comité de Coordination et de Suivi du projet, incluant les départements ministériels impliqués, seront organisées de manière à assurer une bonne appropriation nationale ; au cours de ces rencontres des propositions de réorientation du projet pourraient être identifiés pour être soumis aux instances de gouvernance du Fonds de Consolidation de la Paix. Au sein du PNUD, la coordination du projet avec les projets actuels et futurs RSS sera réalisée grâce à la structure de gouvernance proposée qui assure une excellente intégration du projet dans le portefeuille Gouvernance et consolidation de la paix du PNUD. Cette coordination se fera à l'instar des autres projets principalement par le biais de réunions de coordination régulières entre l'équipe Conseil RSS et les équipes Programmes et opérations du PNUD. Cette approche permettra une bonne planification et mise en œuvre ainsi qu'un suivi efficace qui permettra de tirer les leçons apprises et les meilleures pratiques qui faciliteront la mise en œuvre globale du processus de RSS et contribueront aussi à la coopération Sud-Sud.

b) Gestion des risques :

Beaucoup de facteurs qui pourraient avoir une incidence négative sur la mise en œuvre du projet ont été identifiés. Ces inclus (a) la dynamique interne au sein des forces militaires et de sécurité; (B) Les tensions lors des élections ; (C) Les tensions liées au processus de réconciliation nationale; (D) l'absence / l'insuffisance de fonds (nationaux et des partenaires) et E la survenance de catastrophes de grande ampleur (naturelle, industrielle) ou l'apparition d'une épidémie semblable à celle d'Ebola.

Ces éventualités peuvent avoir un impact négatif sur le processus de la RSS, en particulier pour les deux premiers points, et potentiellement démêler les gains obtenus jusqu'à présent. Le dernier point aurait une incidence sur la qualité des effets recherchés dans la mise en œuvre du processus de RSS en Guinée.

Cependant, les bons offices de l'ONU, l'implication des autres acteurs de la communauté internationale, la conduite d'une bonne stratégie de communication et de mobilisation sociale, la

poursuite des efforts consentis dans le secteur de la gestion des catastrophes permettront de relativiser la portée des risques sus identifiés.

Tableau 5 – Matrice de gestion des risques

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haut, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
(a) la dynamique interne au sein des forces militaires et de sécurité;	Faible	Haut	Une large inclusion et une participation effective des FDS y compris les chefs au plus haut niveau et une large vulgarisation du processus et des réformes à mener ainsi que ses conséquences réelles permettent de garder la cohésion et la solidarité entre les forces. L'Unité de gestion du CNP RSS et les Ministres sectoriels ainsi que les comités sectoriels sont chargés d'assurer une bonne information de chaque composante de la RSS
(B) Les tensions lors des élections ;	Moyenne	Faible	Formation des unités déployées pour la sécurité des élections (prévu dans l'appui aux élections : PNUD/ HCDH) Messages et consignes des chefs d'états-majors et DG des forces à respecter la discipline et les droits des citoyens pendant les élections Rappel de la neutralité des armées et des militaires en période électorale
(C) Les tensions liées au processus de réconciliation nationale ;	Faible	Faible	La Participation des FDS au processus de réconciliation nationale permet de réduire les risques de stigmatisation
(D) l'absence / l'insuffisance de fonds (nationaux et des partenaires).	Moyenne	Moyenne	Les activités sont planifiées en fonctions des inscriptions budgétaires disponibles ; Le CNP-RSS à travers ses composantes effectue chaque année un re-phasage des activités de la SNAP après avoir constaté le financement effectif des activités de l'année soit par le budget national, soit par les partenaires.
la survenance de catastrophes de grande ampleur (naturelle, industrielle) ou l'apparition d'une épidémie semblable à celle d'Ebola	Faible	Moyenne	Le pays a acquis une certaine expérience dans la gestion des catastrophes à l'occasion de l'épidémie d'Ebola. Les FDS sont préparées à contribuer à la lutte contre les effets des catastrophes et épidémies.

c) Suivi et évaluation :

Le suivi de ce projet mettra l'accent sur l'appropriation et la pérennisation des actions du projet par les institutions nationales en charge de la sécurité. Dans cette perspective, les différentes parties prenantes seront impliquées dans le système de suivi évaluation.

Le suivi évaluation du projet se fera à trois niveaux :

Le niveau opérationnel : un mécanisme de suivi impliquant le PNUD, le HCDH, le Secrétariat du PBF et les points focaux du projet au sein des Ministères concernés sera redynamisé. Les activités de suivi évaluation à ce niveau consisteront à :

- L'organisation des rencontres mensuelles permettant de suivre l'exécution du Plan de mise en œuvre et les progrès accomplis ; Les outils de suivi (plans de mise en œuvre, cadre de résultats, matrices de suivi financier) complété par le projet seront discutés par les parties prenantes.
- L'organisation des visites de suivi de terrain, dans le cadre des différentes activités prévues.

Le niveau technique : le comité technique de coordination et de suivi se réunira une fois par trimestre pour évaluer l'état d'avancement du projet et prendre les mesures pour surmonter les contraintes éventuelles.

Le niveau stratégique : ce niveau de suivi est assuré par le Comité de pilotage du PBF. Il se réunit une fois par semestre pour assurer le suivi de l'ensemble des actions de consolidation de la paix dont ce projet. Il a pour mandat d'apprécier l'état d'avancement du projet, de donner des orientations stratégiques et de prendre des décisions importantes au regard du contexte et des enjeux nationaux.

Un plan de mise en œuvre intégré sera élaboré et constituera la base pour les activités de suivi. Une évaluation finale indépendante sera réalisée à la fin du projet afin de renseigner sur les principaux indicateurs d'impact et de tirer les leçons.

En outre, l'équipe du projet travaillera en étroite collaboration avec l'Unité de coordination du PBF Guinée, qui assurera son intégration dans les mécanismes nationaux de coordination, de rapports et de suivi. Cette unité assurera également la cohérence et les synergies avec d'autres projets et l'analyse des leçons apprises qui seront générés par le PBF.

Selon les règles et procédures de PBSO, Le PNUD et HCDH produiront des rapports narratifs et financiers semestriels et annuels à soumettre au PBF. À la fin du projet, un rapport final sera élaboré.

Conformément à la réglementation de PBSO une évaluation indépendante du projet sera commandée par l'agence lead, en étroite coordination avec le Secrétariat Permanent du PBF et le HCDH.

d) Dispositions administratives (paragraphe normalisé – ne pas supprimer)

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri-partenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires, ainsi que de la consolidation des rapports narratifs et financiers et de la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF

transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémoire d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

Fonctions de l'Agent administratif

Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)¹ (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluridonateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds :

- Débourser des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concernée (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde);

Débourser des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juin;
- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre au plus tard le 15 novembre de l'année concernée ;

¹ Disponible à l'adresse suivante : <http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA,-10.30.2008.doc>

- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- un rapport narratif final, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds;
- Des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question;
- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

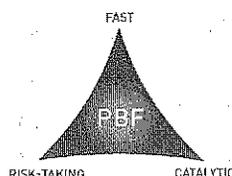
Propriété du matériel, des fournitures et autres biens

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

Information du public

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (<http://unpbf.org>) et sur le site de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).

Annexe A : Résumé de projet (à fournir au Bureau du MPTF sous format Word)



**FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
RÉSUMÉ DE PROJET**

Numéro et intitulé du projet :	Appui conseil stratégique à la réforme du secteur de la sécurité	
Entité(s) de l'ONU bénéficiaire(s) :	PNUD et HCDH	
Partenaire(s) d'exécution :	Présidence de la République (CNP-RSS), Gouvernement de Guinée UNOWAS	
Site :	Conakry et 4 régions militaires Kindia, Labé, Kankan et Nzérékoré	
Budget approuvé du projet :	1 499 813,72 USD	
Durée du projet :	Date de démarrage prévue : JANVIER 2017	Date d'achèvement prévue : JUN 2018
Domaine de priorité du Fonds :	Domaine prioritaire PBF 1 : 1. Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (Priorité 1) ; (1.1) Réforme du secteur de la sécurité	
Résultats du projet :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les acteurs nationaux sont capables d'assurer une gestion pérenne des FDS dans l'exécution de leurs missions républicaines, conformément au cadre légal, dans le respect des droits humains et la prise en compte du Genre, assurant ainsi un service de meilleure qualité pour les populations, et renforçant la confiance de celles-ci envers les FDS. 2. L'Assemblée nationale, les parquets et les services d'inspection interne des départements en charge de la sécurité sont en mesure d'exercer régulièrement leur mission de contrôle des Forces de défense et de sécurité. 3. La justice militaire est fonctionnelle sur l'ensemble du territoire et contribue à la protection des droits de l'homme et la lutte contre l'impunité des FDS 	
Activités principales du projet :	- Conseiller, le Président de la République et son Cabinet, le gouvernement, les institutions républicaines (Commissions Parlementaires), les organisations de la société civile et tous les autres acteurs impliqués dans la RSS en matière de mise en œuvre de la stratégie nationale RSS, des politiques sectorielles et la stratégie sectorielle genre ;	

- Appuyer l'opérationnalisation des composantes transversales de la RSS : la Commission Nationale de lutte contre la Prolifération des armes légères et de petit calibre ; la Stratégie sectorielle Genre des FDS.
- Coordonner les interventions de l'ensemble des agences du Système des Nations Unies, ainsi que des partenaires nationaux et internationaux impliqués dans la RSS pour promouvoir un soutien efficace et coordonné à la stratégie nationale de la RSS dans le respect des aspects techniques et politiques de la RSS (notamment Genre, droits de l'homme et contrôle civil des FDS);
- Appuyer la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources : identification et stratégie d'approche de donateurs potentiels, établir et maintenir un contact régulier avec les donateurs traditionnels et non traditionnels.
- Elaborer et mettre en place un mécanisme efficace de planification budgétaire et de suivi-évaluation des avancées de la RSS ;
- Déploiement d'un consultant international pour quatre mois en vue de l'appui technique de haut niveau à l'Assemblée nationale ;
- Mettre à disposition un consultant international pour quatre mois en vue de l'appui technique de haut niveau aux institutions judiciaires et aux services des inspections des départements en charge de la sécurité ;
- Former des membres des cours et tribunaux sur le mécanisme de contrôle judiciaire des FDS ;
- Dynamiser le cadre de partage des données collectées sur les cas de violation des droits de l'homme.
- Former les membres des services d'inspection des armées, de la gendarmerie, de la police et de la protection civile, de la douane, de la justice et l'environnement à travers un mentoring /coaching sur les mécanismes de contrôle interne et sensible aux questions du genre et droits de l'homme.
- Appuyer la tenue d'une mission de contrôle par l'Inspection Générale des Services de Sécurité du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile ;
- Plaidoyer pour l'adoption et la mise en application du Code de Justice Militaire révisé et du statut particulier des magistrats militaires ;
- Former les acteurs judiciaires des quatre régions militaires sur : i) les compétences du tribunal militaire et les procédures de la justice militaire, ii) la résolution 1325 et les résolutions connexes et iii) la prise en compte des principes des droits de l'homme dans l'administration de la justice.

Annexe B – Cadre de résultats du projet IRF

Nom du pays : Guinée												
Dates du projet : Janvier 2017- Juin 2018												
Théorie de changement pour l'IRF : Si les autorités nationales et les acteurs de la mise en œuvre bénéficient d'un appui conseil de qualité sur la mise en œuvre du programme de RSS, avec un appui coordonné des partenaires de la Guinée et les ressources adéquates, Et si les structures de contrôle des FDS et du pilotage de la réforme du secteur de la sécurité sont intégrées à des structures pérennes, et les mécanismes et bonnes pratiques incorporés au cadre légal et aux procédures administratives en vigueur, Alors le processus de la RSS en Guinée s'inscrit dans la durabilité avec une organisation et des procédures pérennes conçues pour poursuivre les réformes et réaliser les changements nécessaires pour faire des FDS de Guinée des forces républicaines, professionnelles, respectueuses des Droits Humains et soumises à l'autorité civile, contribuant à la paix sociale et à la consolidation d'un Etat de Droit.												
Résultats	Produits	Indicateurs	Mode de vérification	Année 1			Année 2			Etapes		
Description du résultat 1 : Les acteurs nationaux sont capables d'assurer une gestion pérenne des FDS dans l'exécution de leurs missions républicaines, conformément au cadre légal, dans le respect des droits humains et la prise en compte du Genre, assurant ainsi un service de meilleure qualité pour les populations, et		Indicateur de résultat 1 a : Nombre de réunions annuelles de la COS B : 0 C : 3	Comptes rendus des réunions de la COS et de la CTS Recommandations et orientations émises Actes et décisions émises dans le cadre de la RSS		1 Cos		1 Cos		1 Cos		Appui technique à l'organisation et à la documentation des réunions de la COS Partage des CR de réunions avec les membres de la COS et du CTS ou autres acteurs de la RSS	
		Indicateur de résultat 1 b : Nombre de réunion de la Commission Technique de Suivi. B : 0 C : 18		3	6	9	12	15	18			
		Indicateur de résultat 1 c : Perception des populations sur le rôle des FDS désagrégé par sexe et âge Base: X% Cible: (X+5)%	Enquête de perception		x					x		
		Indicateur de résultat 1 b : le budget national consacre des ressources pour la mise en œuvre de la SNAP Niveau de référence : 72 Milliards GNF inscrits dans budget annuel de la RSS 2016 Cible : Augmentation (10%) des ressources consacrées à la RSS pour le budget 2018	Budget 2018 avec hausse significative par rapport au budget 2017					5%		10%		
		Indicateur de résultat 1 c : % de la mise en œuvre des										

perennes et aux procédures courantes des départements pour assurer la durabilité du processus	Cible : Mise en adéquation ou fusion en un seul Décret. Vulgarisation aux niveaux central et régional du nouveau cadre	Décret révisé Rapport des ateliers		X		X						Atelier national de vulgarisation Ateliers régionaux de vulgarisation	
	Indicateur de résultat 1.3.2 : Nombre d'acteurs touchés par la vulgarisation du nouveau décret. Niveau de référence : Nouveau décret Cible : 200 acteurs clés dont 10% de femmes ² de la RSS sont touchés par des ateliers de vulgarisation aux niveaux central et régional	Rapport ateliers de vulgarisation											Atelier central et ateliers régionaux de vulgarisation
	Indicateur de résultat 1.3.3 : Un mécanisme de suivi évaluation des réformes est fonctionnel Niveau de référence : Mécanisme de suivi évaluation élaboré mais non mis en œuvre Cible : Un mécanisme de suivi évaluation mis en œuvre.	Mécanisme fonctionnel Rapport de suivi	X	X	X	X	X	X	X	X			Rapport de réunion de planification des actions de suivi
	Indicateur de résultat 1.3.5 : Nombre de structures créées au sein des FDS pour s'occuper spécifiquement des questions Genre Niveau de référence : stratégie genre FDS nouvellement élaborée, pas encore mise en œuvre. Cible : Création de structures Genre dans chacune des 05 composantes de la RSS.	Décision de création des structures genre et d'adoption du répertoire des		1		2			2				Plaidoyer Mise en place des cellules

² Dans l'effectif total des FDS, il y a 7% des femmes, dont très peu occupe des postes clés.

		<p>Indicateur de résultat 2.2.3 Nombre de missions de monitoring de proces réalisées Niveau de référence : 6 Cible : 10</p>	Rapports de missions (sensible au genre)	X	X	X	X	X	X	X		TDR de mission de monitoring de proces
		<p>Indicateur de résultat 2.2.4 Nombre de sessions de partage des données de monitoring avec le comité de suivi des cas Niveau de référence : 3 Cible : 12 (Parquet-OSC-Point focaux FDS)</p>	Compte rendus des sessions de partage avec le comité de suivi Recommandations émises	X	X	X	X	X	X	X	X	Organisation des sessions de partage
	<p>Produit 2.3 Les Capacités des membres des services d'inspections des armées, de la gendarmerie, de la police et de la protection civile, de la douane et de l'environnement sont renforcées pour exercer leurs missions de contrôle interne</p>	<p>Indicateur de résultat 2.3.1 nombre de missions d'inspection menées Niveau de référence : NA Cible : Une mission d'inspection des services de sécurité (Police nationale)</p>	Compte rendu de mission			X						TDR et organisation des missions d'inspection
		<p>Indicateur de résultat 2.3.2 Nombre de personnes formées (au moins 10% des femmes). Niveau de référence : N/A Cible : 240 agents de la police et de la protection civile de l'armée, de la gendarmerie, de la douane et de l'environnement</p>	Liste de présence PV de séances de formation		60	60	60	60				
<p>Description du résultat 3 La justice militaire est fonctionnelle sur l'ensemble du territoire et contribue à la lutte contre l'impunité des FDS.</p>		<p>Indicateur de résultat 2 a Nouveau Code de justice militaire adopté Niveau de référence : Nouveau Code de Justice Militaire révisé est en attente d'adoption sous forme de Loi. Cible : Adoption par l'AN du nouveau code de justice militaire.</p>	Code de justice militaire adopté	X	X							Plaidoyer pour adoption du code de justice militaire
		<p>Indicateur de résultat 2 b</p>										

		nombre de cas recensés et traités au niveau régional par les tribunaux militaires Niveau de référence : 0 Cible : Statistiques annuelles des tribunaux militaires régionaux disponibles (nombre de cas traités)	Document annuel statistiques				X				X	Recensement des cas
	Produit 3.1 La justice militaire est renforcée par l'adoption et la mise en application du Code de Justice Militaire révisé et l'opérationnalisation des tribunaux militaires à formation spéciale dans les quatre régions militaires du Pays	Indicateur de résultat 3.3.1 : nombre de magistrats formés sur le nouveau code de justice militaire Niveau de référence : 0 Cible : Magistrats militaires (50)	Rapport de formation des magistrats militaires		25	25						Ateliers de formation des magistrats
		Indicateur de résultat 3.3.2 : Nombre de tribunaux militaires opérationnels dans les régions Niveau de référence : 0 Cible : 04	Rapport synthèse des décisions rendues par les tribunaux régionaux			2		2				Mise en place des outils de suivi